

DÉPARTEMENT  
DU NORD

ARRONDISSEMENT  
DE DUNKERQUE

COMMUNE  
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION  
13 Septembre 2024

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 19

Votants 28

2024D097

**OBJET :**

**06. COTISATION DU  
CENTRE DE SECOURS À  
LA FÉDÉRATION  
NATIONALE ET À  
L'UNION  
DÉPARTEMENTALE  
DES CORPS DE  
SAPEURS POMPIERS  
POUR 2024. PRISE EN  
CHARGE  
COMMUNALE.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil-vingt-quatre, le dix-neuf SEPTEMBRE

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

**Étaient présents :** M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – M. LAPIERRE Julien – Mme BLANQUART Marine – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – Mme LORPHELIN Martine – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. CITERNE Joël – M. DELVOYE Philippe – Mme CLINKEMAILLIE Colette Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

Mme BILLIAU Marie-Françoise, **procuration** à M. SERE Soarey Idriss  
M. MOUILLE Julien, **procuration** à M. LAPIERRE Julien  
Mme QUIQUE Corinne, **procuration** à Mme BEURAERT Martine  
M. VERMEESCH Olivier, **procuration** à Mme LORPHELIN Martine  
M. ROBBE Jean-Pierre, **procuration** à M. CITERNE Joël  
M. BEZILLE Marc, **procuration** à Mme PENIN-CŒUR Thérèse  
M. LORIDAN Bernard, **procuration** à Mme PETITPRET Sabine  
M. TREDEZ Alain, **procuration** à Mme FLAMENT Laëtitia  
Mme BOULENGUER Peggy, **procuration** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra

**ABSENT :** M. MORVAN Hervé

**DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, comme les années précédentes, décide d'allouer une subvention de 1 896 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers pour couvrir les frais liés aux assurances et aux cotisations à régler, au titre de l'année 2024, à l'Union Départementale des Corps de Sapeurs-Pompiers dont la répartition est la suivante :

- 1 578 €, cotisation due à l'Union Départementale ;
- 238 €, cotisation due à l'association des anciens sapeurs-pompiers du Nord ;
- 90 €, correspondant aux assurances.

La dépense sera imputée au compte 65748 du budget municipal et versée au compte de l'Amicale.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

**Le Maire**

Joël DUYCK



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**La Secrétaire de Séance**

Sandra BOULENGUER – PLÉ



Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le

ID : 059-215904004-202409\_9-2024D097-DE

